

DISCOURS DU MAIRE

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry sur la situation financière de la municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance régulière tenue le lundi 14 novembre 2011 à 20h00.

Madame et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Tel que demandé par l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2010, démontrent des recettes de 1 805 293\$ et des dépenses de 1 800 246\$ pour un surplus de l'exercice de 5 047\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Bédard & Guilbault, dont vous trouverez copies en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 1 934 930\$.

VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)

Un contrat d'asphaltage pour une portion du rang Rivière Blanche Est a été réalisé par Construction et Pavage Portneuf pour un montant de 142 705\$ plus taxes. Un autre petit contrat a été donné à Pavage R et R afin de refaire l'entrée nord du Pont des Lefebvre.

Nous sommes à la deuxième année d'un contrat de 5 ans pour l'ouverture des chemins d'hiver. Le montant annuel est de 118 000\$ plus taxes, avant l'ajustement annuel pour la clause « pétrole ».

AQUEDUC :

Le dossier de l'eau potable est toujours un dossier actif pour la municipalité. Cependant, l'aspect financier et surtout la réglementation nous obligent à faire une très bonne analyse des options qui s'offrent à nous.

À ce jour, nous sommes à essayer une mini-usine de filtration membranaire. Plusieurs résidents du secteur du pied de la Montagne ont déjà remarqué une différence de la qualité de l'eau. La deuxième option consisterait à raccorder les 2 réseaux d'aqueduc via le 3^{ième} rang.

Cette année, nous avons profité des travaux d'assainissement de Saint-Thuribe pour changer les tuyaux d'aqueduc qui appartiennent à notre municipalité. La part des travaux qui nous revient est de 259 333\$. Ils ont été réalisés par Construction et Pavage Portneuf.

INCENDIE :

Suite à deux années où des investissements majeurs ont été réalisés, l'année 2011 aura été plus normale dans le service incendie. Nos pompiers font

toujours un très bon travail et font l'envie de plusieurs municipalités. Dans les prochaines années, il restera un véhicule à moderniser.

RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :

Pour l'année 2012, nous verserons 145 246\$ pour la collecte et le traitement de nos matières résiduelles. Dans la prochaine année, un service supplémentaire sera pris en charge par la Régie, soit la collecte et le traitement de boue des fosses septiques. Donc, à partir de la prochaine saison, un tarif annuel d'environ 75\$ pour les installations normales sera chargé sur le compte de taxes et un système de collecte avec un horaire établi sera offert pour les propriétés n'ayant pas accès au système d'égout municipal. Pour la municipalité, c'est environ 304 fosses à vider à tous les 2 ans, soit un montant total de 23 106\$ annuellement.

SÛRETÉ DU QUÉBEC :

Les coûts pour les services de police sont de 68 350\$ pour notre municipalité soit une diminution de 1 909\$ par rapport à l'an dernier.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN :

Encore cette année, la bibliothèque municipale a été un lieu de rassemblement très apprécié des usagés. Les soirées « pyjama » pour les jeunes ou les activités culturelles pour les plus âgés ne sont que quelques exemples qui démontrent l'implication des bénévoles. Un gros Merci.

Les heures d'ouverture sont les mardis de 13 h 30 à 15 h 30 et les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30.

Il est bon de mentionner que suite à la dissolution du « Comité de développement de la rivière Ste-Anne », une somme de 484\$ a été remise à la Bibliothèque et qu'un montant similaire a été remis à l'École Le Bateau Blanc. Merci au gestionnaire de ce comité.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT :

Cet été, le Conseil a accepté l'offre de monsieur Michel Tessier et ses bénévoles afin d'aménager le parc Giroux sur le bord de la rivière. Cette initiative faite en collaboration avec le comité d'embellissement démontre l'intérêt grandissant des citoyens à rendre le paysage plus agréable à l'œil. De plus, l'implication financière d'Alcoa, au montant de 3 000\$ ainsi que l'apport en main d'œuvre via le programme Action de leurs employés, ont permis encore une fois d'aider la municipalité dans ce beau projet. Merci aussi aux employés et bénévoles qui font de leur mieux pour embellir notre milieu de vie.

LOISIRS :

La Fête Nationale du Québec, le tournoi de volleyball de plage, le Centre de ski de fond, les activités au terrain de balle sont autant d'exemple d'événements qui se passent chez nous, pour nous.

Il s'agit d'y participer pour en profiter. De plus, la participation de tous est la récompense pour les organisateurs. La municipalité maintient ses efforts afin de garder les équipements en place.

En 2012, si nous obtenons la subvention souhaitée, nous irons de l'avant avec un projet de patinoire couverte permettant ainsi d'augmenter la qualité des services en loisir.

LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :

Nom de la compagnie	Contrat	Montant	Résolution no
Promutuel Portneuf-Champlain	Contrat d'assurance	31 822,11\$ (taxes incluses)	2011-02-14-029
Construction & Pavage Portneuf	Pavage Rivière Blanche est	142 705.76\$ (taxes incluses)	2011-09-12-212

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :

En 2012 : - Dossier de l'eau
 - Début de la rue des Moissons
 - Maison des Pionniers
 - Préau

En 2013 : - Finir le dossier de l'eau

En 2014 : - Phase 2 de la rue des Moissons

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :

Je dois vous informer, selon l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 667.44\$ répartie ainsi; 2 445\$ imposable et 1 222.44\$ non imposable, le maire reçoit 11 002.08\$ annuellement soit 7 334.76\$ imposable et 3 667.32\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 1 957.36\$ de salaire et 978.77\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la M.R.C. de Portneuf du 1^{er} janvier au 31 octobre dernier.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 1 129.55\$ en salaire et 564.94\$ en allocation non imposable.

À SOULIGNER

Il est important de rappeler que la municipalité a décidé de s'investir à fond dans le projet de résidence pour les aînés qui devrait voir le jour au printemps 2012.

Par ailleurs, nous sommes en démarche pour revendre l'ancienne épicerie chez « Mailhot ». Nous serons donc en mesure de récupérer une partie des taxes non payées dans ce dossier.

Enfin, je tiens finalement à remercier toute l'équipe municipale, employés et membres du Conseil. C'est grâce à vous que l'on peut réaliser les projets qui améliorent notre milieu de vie.

Dominic Tessier Perry, maire